



C.C.A.S. D'ISNEAUVILLE (Seine-Maritime)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
08 DECEMBRE 2025
Délibération n° 2025/027

Date de la convocation : 01/12/2025
Membres en exercice : 11

Membres présents : 9
Représenté : 1

La commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoquée, s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Pierre PADULAZZI, Vice-Présidente.

Etaient présents : Marie-Pierre PADULAZZI, Béatrice NUGEYRE, Brigitte MOREL, Odile BRÉANT, Paulette PICARD, Marie-Thérèse CUVIER, Véronique PETEL-GRAUX, Christiane HONORÉ, Marie-Paule BONHOMME.

Formant la majorité des membres en exercice

Absentes excusées : Claude HAMEL procuration à Marie-Pierre PADULAZZI, Sylvie LAROCHE.

Secrétaire de séance : Brigitte MOREL

OBJET : Service blanchisserie de la Résidence Autonomie « le Vieux Colombier »

Vu la délibération 2020/0007 du Conseil d'Administration du CCAS en date du 05 mars 2020 instaurant l'installation d'un service blanchisserie au sein de la résidence autonomie à compter du 1^{er} avril 2020,

Considérant le choix de la commission de ne pas augmenter les prix et de conserver le barème suivant :

- 1 jeton pour la machine à laver : 3€
- 1 jeton pour le sèche-linge : 1,50€

Considérant la fermeture de la régie de recettes depuis le 1^{er} novembre 2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, décide à l'unanimité

- **De conserver les tarifs appliqués par la délibération 2020/0007**
- **D'encaisser ces recettes sur le budget de la Résidence Autonomie « Le Vieux Colombier », mensuellement**

Le secrétaire de séance,
Membre du conseil d'administration,
Brigitte MOREL



Pour copie conforme,
La Vice-Présidente,

Marie-Pierre PADULAZZI



Transmis Préfecture : 17 décembre 2025
Affichage : 17 décembre 2025